

Sentier des Eoliennes (Alizée)

Légende



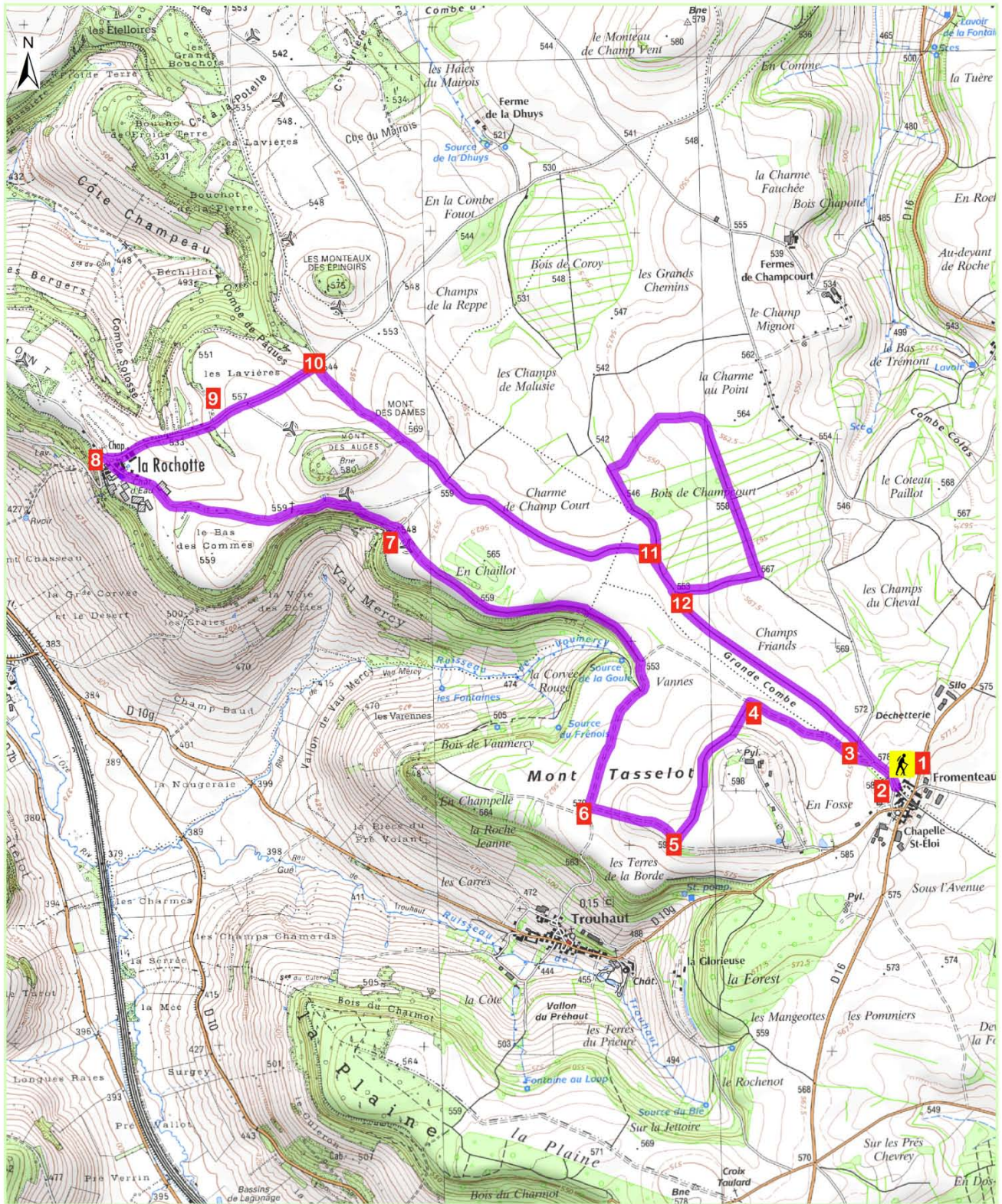
Départ

Circuit de randonnée

Balissage sur le terrain de couleur jaune



Circuit de 13 km
Durée approximative 3h30
1:25 000





Sentier des Eoliennes (Alizée)

Saint-Seine-l'Abbaye

Circuit non itinérant

Niveau de difficulté : 1

Durée : 3h30

Longueur : 13 km

Lieu de départ : **départ le long de la route, prendre la direction de Bligny-le-Sec**

Descriptif des circuits

- **Sentier Alizée = 13 km – 3h30 – balisage jaune**

- ➊ **Départ le long de la route**, prendre la direction de Bligny-le-Sec.
- ➋ Parking complémentaire à proximité d'une mare sur la route allant à Trouhaut.
Reprendre la direction de Fromenteau pour retrouver l'itinéraire.
- ➌ **En sortant de Fromenteau**, quitter la route principale et prendre le chemin de terre sur la gauche.
- ➍ **Prendre à gauche le chemin qui monte** en direction du Mont Tasselot.
- ➎ **Suivre le chemin de droite sur le plateau**. A droite, vue sur le Parc éolien, à gauche, vue sur la vallée de l'Ozerain.
- ➏ **Prendre à droite** puis suivre le chemin qui longe la forêt.
- ➐ **Continuer tout droit sur un chemin qui monte en direction de la Rochotte et de son aire de repos**. Possibilité de suivre un raccourci en prenant à droite.
- ➑ **Dans le village, devant la petite chapelle prendre à droite**.
- ➒ **Point pique-nique aménagé**.
- ➓ **Prendre à droite** le chemin entre les champs.
- ➑➑ **Prendre à gauche pour faire la boucle pédagogique de 2,5 km** ou retour à Fromenteau en prenant à droite.
- ➑➒ **Prendre à gauche** et tout droit jusqu'à Fromenteau.

La Côte-d'Or s'ouvre à vous

L'itinéraire qui vous est présenté a été sélectionné par le Conseil Général de la Côte-d'Or pour que vous preniez le temps de découvrir les richesses de la Côte-d'Or, son patrimoine, ses paysages et sa douceur de vivre.

Si vous avez rencontré des difficultés, n'hésitez pas à les signaler de sorte qu'elles puissent être prises en compte (onglet « Signaler un problème »).

Le chemin que vous allez parcourir figure au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Côte-d'Or, ce qui signifie qu'il fait l'objet d'une attention particulière de la part du Conseil Général, tant en matière de balisage que d'entretien et de sécurité. Toutefois, sachez que vous randonnez sous votre propre responsabilité et qu'il n'est matériellement pas possible de garantir à tout instant un parfait état de balisage et d'entretien. Aussi un certain nombre de précautions s'imposent. Notez en particulier que la signalisation de balisage rencontrée en chemin n'est pas suffisante pour se diriger en milieu naturel. Une carte est toujours nécessaire pour compléter son information.

D'une manière générale, pour vos randonnées en toute sécurité, ne surévaluez pas votre condition physique, préparez votre sortie et emportez avec vous de quoi parer aux éventualités les plus fréquentes. Veillez notamment à :

- consulter les prévisions météorologiques avant de partir ;
- vous renseigner sur les périodes de chasse ;
- emporter un téléphone portable, un vêtement chaud, de l'eau, des fruits secs ou autres aliments pour éviter les fringales, un ou deux sacs poubelle, ainsi que, par temps ensoleillé, des lunettes de soleil, un chapeau et de la crème solaire ;
- porter des chaussures adaptées à la randonnée ;

En cas de difficultés, pour appeler les secours depuis un poste fixe composez le 15 (Samu), le 17 (Police), ou le 18 (Pompiers). Avec un téléphone mobile, composez le 112 (numéro valable dans l'ensemble de l'Union Européenne qui permet de vous localiser).

Pour obtenir des informations touristiques se rapportant aux alentours ou toute information pratique, vous pouvez vous rapprocher des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative concernés et consulter le site internet www.cotedor-tourisme.com.

Le Conseil Départemental et l'Agence de Développement Touristique (ADT) - Côte-d'Or Tourisme vous souhaitent une agréable promenade en Côte-d'Or !